

Politique culturelle



2023

Municipalité régionale de Tracadie

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire.....	3
Préambule.....	3
Fondements de la politique.....	4
- Vision.....	4
- Mission.....	4
- Principes directeurs.....	4
Axes d'intervention.....	5
- Axe 1 : Conscientisation à l'importance des arts et de la culture.....	5
- Axe 2 : Reconnaissance du travail des artistes et des artisans.....	6
- Axe 3 : Soutien aux organismes artistiques et culturels.....	6
- Axe 4 : Attractivité et rayonnement culturel.....	7
Mise en œuvre.....	7
Conclusion.....	8
Remerciements.....	8
Adoption et signatures.....	8



MESSAGE DU MAIRE

Citoyennes et citoyens,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie a adopté sa première politique culturelle. L'adoption de cette politique va certainement marquer le début d'un processus qui engagera de manière significative les membres du conseil, les leaders communautaires ainsi que les organismes et intervenants culturels dans la mise en œuvre d'un plan d'action annuel pour renforcer et diversifier les activités à caractère culturel dans notre belle et grande région.

La culture et le patrimoine ont toujours occupé une place très importante dans notre développement au fil des ans. Nous voulons, par cette politique, affirmer officiellement la contribution essentielle des arts et de la culture à l'épanouissement de nos citoyens, au développement social, économique et touristique de notre communauté et à mettre en lumière la capacité des arts à renforcer les liens qui nous unissent. C'est pourquoi le conseil municipal inscrit cette politique au cœur de ses priorités et souhaite assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de notre population.

Je souhaite vivement que les arts et la culture puissent occuper une place de premier choix comme moteur de développement durable de notre communauté et que cette orientation reçoive l'appui de tous afin d'assurer le rayonnement et l'attractivité de notre belle communauté.

Bien à vous,

Denis Losier
Maire



PRÉAMBULE

La Municipalité régionale de Tracadie est située au nord-est du Nouveau-Brunswick, soit à environ 75 kilomètres à l'est de Bathurst et 80 kilomètres au nord-est de Miramichi. Selon Statistique Canada, la population se situait à 16 043 habitants en 2021. De ce nombre, 46,4 % de la population est considérée comme bilingue, toutefois, la grande majorité de celle-ci est francophone avec une proportion de 95,6 %.

Notre municipalité est grandement touchée par le vieillissement de sa population. Selon les données du recensement de 2021, 53 % de la population est âgée de plus de 50 ans. De plus, nous sommes aussi grandement affectés par la diminution du nombre de jeunes. En effet, entre 1981 et 2021, le nombre de jeunes de moins de 24 ans est passé de 5 740 à 3 195, soit une diminution de 44,3 %. Le tout est certainement attribuable à la dénatalité, mais aussi à l'exode des jeunes vers les grands centres.

Le vieillissement de la population ainsi que la diminution du nombre de jeunes affectent significativement la plus grande municipalité francophone de la Péninsule acadienne. Toutefois, notre grande municipalité régionale peut s'appuyer sur un vaste éventail d'organismes sociocommunautaires qui offrent des services de qualité et qui sont en mesure de soutenir la croissance culturelle de notre région. Cette vitalité culturelle est essentielle pour créer un environnement attrayant pour l'ensemble de nos citoyens, jeunes et moins jeunes, et permettre ainsi à notre communauté de s'épanouir et de grandir.

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Notre culture, c'est notre identité, notre langue, notre musique, nos chansons, nos dialectes, nos histoires et nos valeurs acadiennes. Elle nous offre de vastes moyens d'exprimer notre créativité que ce soit dans la peinture, le théâtre, la musique, la sculpture, la photographie, la manière de raconter nos histoires, de fêter, de chanter, de nous rappeler le passé, de nous divertir, d'imaginer l'avenir et de bien d'autres façons créatives.

De plus, elle nous permet de se forger une identité propre à nous et de renforcer ou de préserver ce sentiment d'appartenance à notre communauté. La culture nous aide à constituer le capital social, l'élément rassembleur des communautés.

La Municipalité régionale de Tracadie est un endroit où les artistes de tous les domaines pourront atteindre leur plein potentiel et où la culture pourra s'épanouir pleinement.



VISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La Municipalité régionale de Tracadie sera une voix forte pour la culture acadienne afin de créer un milieu enrichissant pour l'épanouissement et le mieux-être de tous ses citoyens et citoyennes.

MISSION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Positionner la culture comme un pilier essentiel au développement socio-économique et touristique de la Municipalité régionale de Tracadie.

PRINCIPES DIRECTEURS

La Municipalité régionale de Tracadie reconnaît que les arts et la culture contribuent à améliorer, à renforcer le sentiment d'appartenance, à favoriser la construction identitaire et qu'ils sont un levier important de développement économique et touristique pour favoriser un développement durable. Les principes directeurs suivants guideront les décisions pour la mise en œuvre de la politique et seront des facteurs importants de réussite.

- Nous devons repositionner nos infrastructures culturelles en fonction de nos besoins actuels;

- Nous devons faire preuve d'innovation, de créativité et de dynamisme dans l'offre culturelle de la Municipalité régionale de Tracadie, et cela, dans une approche collaborative avec les différents organismes et leaders communautaires culturels de la région;
- Nous devons rendre les arts et la culture accessibles à toute la population et au plus grand nombre de visiteurs possible.

AXES D'INTERVENTION

À la suite de nombreuses séances de consultation et d'ateliers de travail dans le passé visant à identifier les principaux enjeux entourant la culture et le patrimoine de notre région, quatre (4) axes d'intervention ont été retenus comme étant les points prioritaires pour assurer le développement de la culture de la Municipalité régionale de Tracadie. Pour chaque axe d'intervention, des objectifs stratégiques ont été identifiés afin de guider les décisions et d'assurer le développement de la vision culturelle de la municipalité.

Ceci se veut une réaffirmation du caractère essentiel des arts, de la culture et du patrimoine dans la qualité de vie de notre collectivité et la reconnaissance de leur pouvoir d'attraction pour augmenter la population et sa rétention pour l'avenir.



AXE # 1 – CONSCIENTISATION À L'IMPORTANCE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Une vie culturelle dynamique et diversifiée contribue à la qualité de vie et à l'épanouissement d'une communauté. Des citoyens conscientisés et impliqués sont en mesure d'avoir une meilleure appréciation des arts et de la culture en général et, par le fait même, de jouir d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur communauté.

Afin de permettre à l'ensemble des citoyens et citoyennes de participer à des activités à caractère culturel et de profiter des nombreuses opportunités qui leur sont offertes au cours d'une même année, la Municipalité régionale de Tracadie s'engage donc à :

- Soutenir les activités de sensibilisation et d'initiation aux divers domaines des arts et de la culture;
- Promouvoir les événements et activités culturels du milieu et faire connaître les services disponibles;
- Veiller à ce que les activités et les services culturels soient accessibles au plus grand nombre de citoyens de tout âge;
- Assurer un éventail d'activités culturelles rejoignant toutes les clientèles.

AXE # 2 – RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES ARTISTES ET DES ARTISANS

La Municipalité régionale de Tracadie croit fortement que le travail des artistes et des artisans doit être reconnu puisqu'il joue un rôle essentiel à la vitalité de la municipalité et à son rayonnement et contribue au bien-être de ses citoyennes et citoyens. Les artistes, qu'ils soient jeunes, émergents ou artistes professionnels, méritent donc d'être reconnus à leur juste valeur tout en étant appuyés par les gens de la communauté et de la municipalité.

Afin de favoriser le rayonnement, la visibilité et l'avancement des artistes de notre milieu, la Municipalité régionale de Tracadie s'engage donc à :

- Promouvoir la présence des artistes et des artisans œuvrant dans les diverses sphères artistiques et culturelles de la communauté;
- Se doter d'équipements et d'infrastructures adéquats pour la promotion de la culture et des talents locaux;
- Créer des opportunités pour permettre l'expression artistique des jeunes et des artistes émergents et valoriser leurs talents;
- Mettre en place des mécanismes de reconnaissance des artistes et des artisans du milieu.



AXE # 3 – SOUTIEN AUX ORGANISMES ARTISTIQUES ET CULTURELS

La Municipalité régionale de Tracadie peut s'appuyer sur l'expertise et l'engagement d'un grand nombre d'organismes culturels communautaires, d'intervenants culturels et de bénévoles pour assurer la mise en œuvre de la présente politique culturelle. La municipalité veut faire preuve d'innovation, de créativité et de dynamisme dans l'offre culturelle à la communauté et ce, dans une approche collaborative avec les différents organismes et leaders communautaires culturels.

Afin de créer des conditions favorables à une vie culturelle saine et dynamique pour tous, la Municipalité régionale de Tracadie s'engage donc à :

- Faciliter la concertation entre les divers organismes à caractère culturel de la région;
- Soutenir les organismes culturels du milieu dans leurs efforts de croissance;
- Favoriser la communication, l'échange d'information et le réseautage entre ces organismes et ceux des autres sphères d'activités telles l'éducation, MADA, les médias, les affaires, la santé et le mieux-être et le tourisme;
- Reconnaître et valoriser le travail des bénévoles et des intervenants œuvrant dans le domaine culturel.

AXE # 4 – ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT CULTUREL

La culture et le patrimoine ont toujours occupé une place très importante dans notre développement au fil des ans. Cette vitalité culturelle, tout comme la beauté de notre région, offre un énorme potentiel au développement économique et touristique de notre municipalité.

Afin de maximiser le rayonnement de notre municipalité et de contribuer à son développement économique et touristique, la Municipalité régionale de Tracadie veut exercer un leadership collaboratif et s’engage donc à :

- Favoriser l’émergence de nouveaux événements culturels ou de nouvelles manifestations artistiques ayant un potentiel de rayonnement pour la municipalité;
- Collaborer à la réalisation d’événements culturels ayant des retombées appréciables à l’échelle régionale;
- Participer, avec différents partenaires de la Péninsule acadienne, à la création et à l’implantation d’un circuit touristique culturel pour la région.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Afin d’assurer l’avancement et le développement des arts et de la culture dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, il est primordial pour les municipalités de se doter d’une politique culturelle et d’y consacrer une part significative du budget municipal. En affirmant que la culture peut devenir un levier de développement durable, le conseil municipal et son administration s’engagent à fournir les ressources nécessaires pour l’atteinte de cet objectif. La Municipalité régionale de Tracadie a donc adopté sa première politique culturelle et s’engage à travailler sur un budget annuel qui sera associé à la mise en œuvre de cette politique culturelle et à l’actualisation d’un plan annuel d’actions culturelles.

L’interprétation et l’application de la présente politique seront sous la responsabilité de la municipalité par l’entremise de notre gestionnaire du service des activités récréatives, culturelles et sportives, et cela, en collaboration avec un comité culturel pouvant comprendre des leaders communautaires provenant de divers organismes à caractère culturel. Ce comité sera soutenu par un agent de développement communautaire dédié à la culture, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine.

Ce comité sera responsable de rédiger le plan annuel d’actions culturelles afin de s’assurer que les objectifs de la politique soient atteints et respectés. Une évaluation sera réalisée à la fin de chaque année et un rapport détaillé sera remis au conseil municipal. La Municipalité régionale de Tracadie sera responsable de collaborer avec les différents organismes reliés à la culture et au patrimoine pour faire progresser annuellement ce dossier prioritaire.



CONCLUSION

L'engagement de la Municipalité régionale de Tracadie et de tous ses partenaires envers cette politique culturelle est essentiel pour sa mise en œuvre. En terminant, nous vous livrons ces dernières réflexions et nous vous invitons à les partager.

- Nous devons offrir un avenir meilleur à notre relève en lui permettant de s'épanouir dans sa langue et sa culture.
- Nous voulons valoriser le talent et la créativité des gens de notre communauté.
- Nous sommes responsables de donner une voix forte à notre culture acadienne car elle fait partie de notre quotidien.

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie désire remercier les personnes et organismes communautaires qui ont collaboré à l'élaboration de cette première politique culturelle. Un merci spécial à l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) pour son excellente collaboration et contribution à l'élaboration de cette politique.

Adoptée par le conseil municipal de Tracadie lors de la réunion ordinaire du 10 juillet 2023.


Denis Losier
Maire




Joey Thibodeau
Greffier municipal

